

# FCPE-OML

## RAPPORT DE GESTION

Au 30 Septembre 2024

Valeur Liquidative (VL) : 33 841,2757 FCFA

PRESENTATION DU FONDS	
<b>FCP ORANGE MALI</b>	Fonds commun de placement en entreprise.
<b>Société de gestion</b>	<b>SGO MALI FINANCES</b>
<b>Dépositaire</b>	<b>SGI MALI SA</b>
<b>Commissaire aux comptes :</b>	Cabinet SARECI : Société d'Assistance de Révision d'Expertise Comptable et d'Informatique.
<b>Classification</b>	Diversifié.
<b>Affectation des résultats :</b>	les résultats sont capitalisés annuellement.
<b>Objectif de gestion :</b>	Le FCPE a pour objectif de fournir des supports de placement boursiers aux salariés d'ORANGE MALI tout en assurant la rentabilité des placements mais aussi en accordant une attention particulière au risque et la liquidité des titres.

## **Stratégie d'investissement**

La stratégie d'investissement vise à investir dans la sélection la plus adéquate en actions, en obligations, en instruments du marché monétaire. Elle repose sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille. La gestion apprécie et analyse les grands facteurs suivants : les tendances sur les marchés actions, sur les taux long terme, le déroulement du cycle économique et l'évolution de la volatilité des principaux indices boursiers.

Le portefeuille doit être composé directement ou via des OPCVM, à hauteur :

- de 70% au minimum en actions et obligations à moyen et long terme.
- de 20% au maximum en liquidités.

L'allocation cible vise à orienter le portefeuille vers la répartition suivante des actifs : 80% du portefeuille en actifs « actions et obligataires », 20% du portefeuille en actifs « monétaires ». Cette allocation est donnée à titre indicatif et peut donc être sensiblement modifiée en fonction des configurations des marchés.

Des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres pourront également être effectuées dans les limites autorisées par la réglementation.

## **Profil de risque**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Il ne bénéficie d'aucune garantie en capital ou en performance. Le principal risque auquel s'expose le souscripteur au titre de son investissement est :

Le risque de perte en capital : l'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement recouvré lors du rachat.

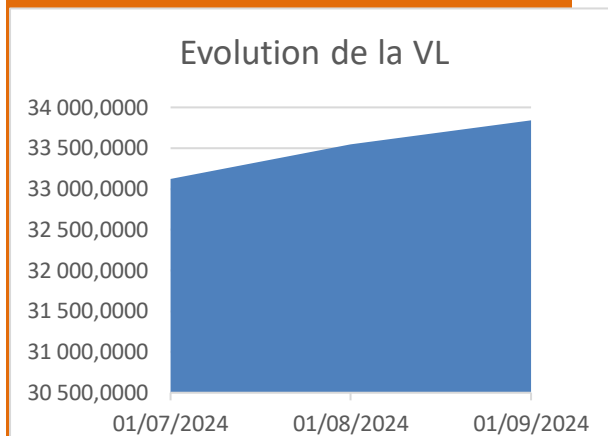
### **CHANGEMENTS INTERESSANT LE FCPE INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**

Néant.

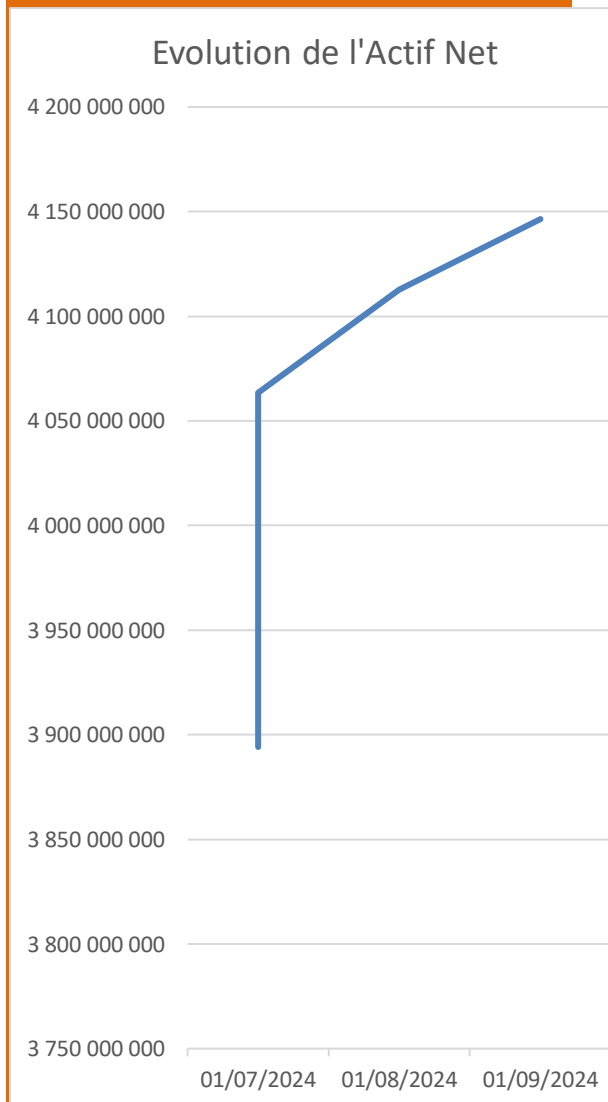
### **CHANGEMENT A VENIR INTERSSANT LE FCPE**

Néant.

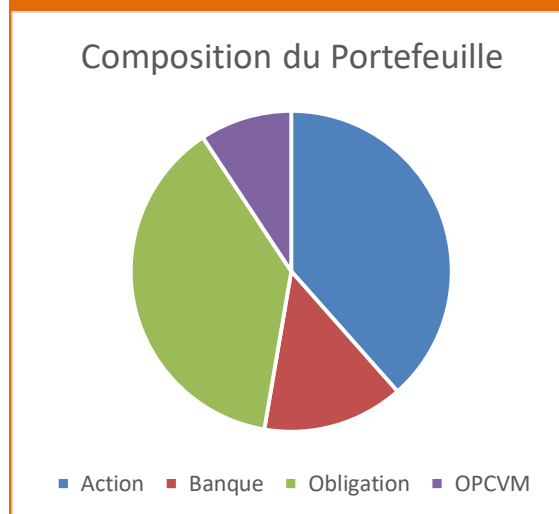
## EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE



## EVOLUTION DU PORTEFEUILLE



## Composition portefeuille



## COMMENTAIRE DE GESTION

Le FCPE-OML affiche une Valeur Liquidative (VL) de **33 841,2757 FCFA** au 30/09/2024 contre **30 682,60 FCFA** au 01/01/2024 soit une hausse de **10,29%**.